



Présentation du programme

Initiation des jeunes à l'horticulture

Le programme *Initiation des jeunes à l'horticulture* encourage la réalisation de projets en horticulture avec le concours des sociétés d'horticulture ou des comités d'embellissement.

Il a été pensé et conçu par la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec (FSHEQ). Ce programme souhaite développer des notions de base en horticulture chez les enfants de milieu préscolaire, scolaire (primaire et secondaire), des centres de la petite enfance ainsi que des garderies privées.

Nous souhaitons que ces projets soient riches, nombreux et variés. Ils permettront aux jeunes de jouer un rôle actif dont ils retireront des connaissances qui enrichiront leur jeune enfance : développement de la créativité, du travail d'équipe, de l'estime de soi et engagement à participer à un monde plus écologique. Les enfants apprendront tôt à respecter leur environnement.

Nous invitons les sociétés d'horticulture et les comités d'embellissement à profiter des ressources financières mises à leur disposition pour poser des gestes concrets qui favoriseront un meilleur environnement et qui éduqueront des jeunes à respecter le monde de demain.

1. Objectifs

Le programme *Initiation des jeunes à l'horticulture* a pour objectif général d'éduquer les enfants au monde fascinant des plantes et d'embellir leur environnement en le respectant. Le programme vise particulièrement à :

- ◆ favoriser l'initiation au monde des plantes
- ◆ intégrer des membres de sociétés d'horticulture ou de comités d'embellissement avec le monde de l'enfance
- ◆ fournir aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences transversales: coopérer, développer sa pensée créatrice, structurer son identité et communiquer de façon appropriée
- ◆ soutenir le rayonnement d'une société d'horticulture ou d'un comité d'embellissement dans sa communauté
- ◆ développer chez les enfants le goût et l'habitude de l'horticulture.

2. Sociétés d'horticulture et comités d'embellissement visés

Le programme s'adresse à l'ensemble des sociétés d'horticulture et des comités d'embellissement membres de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec.

3. Conditions d'admissibilité

Une société d'horticulture ou un comité d'embellissement ne peut soumettre plus d'un projet par année. Pour être admissible, le projet doit respecter toutes les conditions suivantes :

- être initié par une société d'horticulture ou un comité d'embellissement qui travaille avec une école intéressée, un centre de la petite enfance ou une garderie
- être présenté à l'aide du formulaire requis, signé par le président ou la présidente de la société d'horticulture ou du comité d'embellissement
- être réalisé dans l'année qui suit la présentation
- un compte rendu doit obligatoirement être envoyé après la réalisation du projet.

**Date limite de présentation d'un projet :
31 décembre**

4. Évaluation de projets

Les projets seront analysés et évalués par le comité responsable du programme *Initiation des jeunes à l'horticulture* en tenant compte des critères suivants :

- ✓ conformité du projet avec les objectifs et exigences du programme
- ✓ collaboration des membres bénévoles de la société d'horticulture ou du comité d'embellissement avec le milieu
- ✓ implication d'un bon nombre d'enfants au projet
- ✓ originalité des activités qui nourrissent le projet
- ✓ budget raisonnable et détaillé
- ✓ engagement financier de partenaires ou contribution de commanditaires locaux

Les décisions du comité doivent être considérées comme finales et seront connues selon les modalités suivantes :

- ◆ un avis écrit sera adressé à la personne responsable du dossier
- ◆ si le projet est accepté, un chèque correspondant à la somme consentie sera émis à l'ordre de la société d'horticulture ou du comité d'embellissement

5. Exemples de projets déjà réalisés

- atelier de fabrication d'un mini jardin japonais
- exposition de plantes créées en semis
- aménagement autour d'une école primaire
- réalisation d'un champ de tournesols avec deux écoles primaires
- aménagement d'une plate-bande près d'une école primaire
- plantation de petits arbustes avec des enfants de la garderie
- création de jardins de jeunes avec des handicapés
- plantation de bulbes avec sept classes
- sensibilisation à l'herbe à poux et à ses méfaits
- atelier de topiaires et de structures de bois avec des enfants de 5 à 12 ans
- création d'un jardin d'oiseaux
- plate-bande avec des jeunes du secondaire

Des photos et des résumés des projets sont disponibles sur le site Internet de la Fédération au www.fsheq.com

6. Formulaire « Soumission du projet »

Pour présenter un projet, vous devez remplir le formulaire *Soumission du projet* qui est disponible en ligne. Inscrivez toutes les informations demandées et lorsque le formulaire est complété, vous pouvez transmettre votre demande par Internet ou l'imprimer et l'envoyer par la poste.

Les lettres d'autorisations et autres documents peuvent être numérisés et joints à votre demande ou expédiés par la poste. Dans ce cas, veuillez indiquer à titre de référence le nom de votre organisme ainsi que le nom du projet sur vos documents.

Un accusé de réception vous sera envoyé par la suite.

7. Formulaire « Rapport du projet »

Lorsque le projet est terminé, vous devez envoyer un rapport final.

**Date limite pour l'envoi d'un rapport de projet :
31 décembre**

Celui-ci peut être complété à l'aide du formulaire *Rapport du projet* disponible en ligne puis transmis par Internet, le tout accompagné de vos reçus et de vos photos numériques.

Vous avez également la possibilité d'expédier un rapport personnalisé par la poste en vous assurant d'inclure toutes les informations demandées dans le formulaire.

Les rapports peuvent être présentés sous différents formats (album, scrapbooking, cahier, etc.). Ils seront évalués selon les critères suivants : originalité, qualité de la présentation, respect des informations demandés et détails du contenu.

Pour encourager la qualité des rapports, deux certificats accompagnés de montants de 75 \$ et 25 \$ sont donnés pour les deux meilleures présentations.

Il est aussi suggéré de fournir des photos numériques sur le support d'un CD. Ces photos seront projetées pendant la présentation des rapports lors de l'assemblée générale annuelle et sur le site de la Fédération.

8. Informations

Pour plus de renseignements ou pour valider vos intentions de projets, veuillez écrire à l'adresse fsheq@fsheq.com ou téléphoner au secrétariat.

Veuillez noter que les formulaires sont disponibles en format papier ou en format électronique (Word) auprès du secrétariat de la Fédération.

Novembre 2013